

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Seize le 20 Septembre à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Étaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, AM. Goujon, D. Guillerme, P. Cormier, M. Foidart, F. Téroute, F. Hervé, A. Buzaré, JJ. Marteil, L. Monnerie, G. Thiery, P. Guilbaudeau, L. Médica D. Capart, D. Renouf, Z. Dano, MC Couf, MM. Prévost, AM Garangé, MF Guillemot, P. Le Dro, C. Pecchia, R. Hénault M. Le Teuff, M. David, PY Le Grogneq, V. Robin-Cornaud Conseillers municipaux

Absents excusés

C. Jourdain qui a donné procuration à M. Foidart
S. Caroff « « à AM. Goujon
L. Detrez « « à M. David
J. Grévès

Secrétaire : M. Foidart

Date de la convocation : 14 Septembre 2016
Date de l'affichage : 14 Septembre 2016
Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 32

2016_97 : L'ESTRAN : enseignement du théâtre par le théâtre bleu. Renouvellement de convention de mise à disposition

Rapporteur : F. Hervé

La Ville de Guidel a autorisé la compagnie Théâtre Bleu dirigée par Pascal Guin (nouvel animateur des ateliers au Collège Saint-Jean La Salle de Guidel) à proposer des stages de théâtre tout niveau à L'ESTRAN pour la période de mars à juin 2015, puis a mis gracieusement à disposition du Théâtre Bleu le Studio de L'ESTRAN les lundis soir de septembre 2015 à juin 2016 pour un enseignement du théâtre.

Les spectateurs de la présentation de la nouvelle saison de L'ESTRAN le 15 juin dernier ont pu assister à la restitution de ces ateliers d'une grande qualité.

Si le nombre d'élèves adultes était faible et ne comptait pas de Guidéolois cette année, nous avons entendu le souhait de quelques habitants de la commune d'y participer désormais.

Il est proposé de renouveler cet enseignement de théâtre dans les mêmes dispositions que précédemment : mise à disposition gracieuse du Studio de L'ESTRAN les lundis soir d'octobre 2016 à juin 2017 en renouvelant la convention précédente.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission Culture, Vie Associative, Communication, animations, tourisme et jumelage du 29 Août 2016

Envoyé en préfecture le 22/09/2016
Reçu en préfecture le 22/09/2016
ID : 056-215600784-20160920-201697-DE

AUTORISE le renouvellement de la convention de mise à disposition gracieuse du Studio de L'ESTRAN, les lundis soirs d'octobre 2016 à juin 2017

Adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 21 Septembre 2016
Le Maire,
François AUBERTIN

